

CHAMPIONNAT NOUVELLE-AQUITAINE PAR EQUIPES SENIORS DAMES 2^{ème} DIVISION

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

I – CONDITIONS DE PARTICIPATION

- **POUR LES CLUBS** : Cf. Règlements Généraux du Vade-Mecum Sportif 2018
- **POUR LES MEMBRES DES EQUIPES** : Cf. Règlements Généraux du Vade-Mecum Sportif 2018. Ouvert aux joueuses nées le **7 septembre 1968 ou avant**.

II – FORME DE JEU

Interclubs par équipes de 8 équipières au maximum (4 joueuses).

Epreuve sur 2 jours

4 joueuses / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 3 meilleurs scores par jour seront retenus.

Les 3 équipes les mieux classées joueront en 1^{ère} division en 2019.

Les 3 équipes les moins bien classées joueront en Promotion en 2019.

III – ENGAGEMENT

- Confirmation de participation et d'inscription des joueuses sur Internet **<http://xnet.ffgolf.org>** avant le **vendredi 31 août 2018 à minuit**.

- Les droits d'inscription s'élèvent à **180 € par équipe** et seront **à payer par chèque à la Ligue Nouvelle-Aquitaine**. Le droit d'engagement de tout club déclarant forfait après la date limite d'inscription des équipiers restera acquis à la Ligue.

IV – PRIX

Souvenirs offerts par la Ligue aux trois premières équipes.